

# Vepool brillant

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 03.07.2009, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : **Vepool brillant Soins pour meubles**  
Numéro des articles: : 637, 666  
Type de produit : Nettoyant

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel : Soins et protection pour le bois, le cuir, les matériaux synthétiques  
Utilisation de la substance/mélange : Soins et protection pour le bois, le cuir, les matériaux synthétiques

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VEPOCHEMIE AG  
Schleetal-Str. 15, 8143 Stallikon, Dr. Hanspeter Buzek  
T +41 43 466 10 60 - F +41 43 466 10 66  
[info@vepo.ch](mailto:info@vepo.ch) [www.vepo.ch](http://www.vepo.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
SWITZERLAND	Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Centre Suisse d'Information Toxicologique, Centro Svizzero d'informazione tossicologica	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 (24 h) aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pas de classification selon le SGH

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : -  
Mention d'avertissement (CLP) : -  
Mentions de danger (CLP) : -  
Conseils de prudence (CLP) : P102 À conserver hors de portée des enfants.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Vepool brillant



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 03.07.2009, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Stearylalkoholethoxylate (>5-15 EO)	CAS-Nr. 9005-00-9	< 3	H302 Acute Tox. 4 H319 Eye Irrit. 2
Distillat de pétrole	CAS-Nr. 64742-47-8	5 – 10	H304 Asp. Tox. 1
Stabilisateur / Protection de la lumière	EG-Nr. 400-830-7	< 1%	H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2

Textes des phrases H: voir section 16

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau avec de l'eau.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
Premiers soins après ingestion : Rincer immédiatement et abondamment la bouche.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : -

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous.  
Agents d'extinction non appropriés : -

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : -  
Danger d'explosion : -

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : -  
Protection en cas d'incendie : -

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : -

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : -  
Procédures d'urgence : -

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit ne se répande dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Rincer avec beaucoup d'eau.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Ne pas vaporiser dans les yeux.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : -

# Vepool brillant



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 03.07.2009, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	:	-
Conditions de stockage	:	Uniquement dans le récipient d'origine, bien fermé, dans un endroit frais.
Produits incompatibles	:	-
Matières incompatibles	:	-

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle	:	Ne pas nécessaire
Protection des mains	:	-

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Emulsion huile dans l'eau
Couleur	:	Blanc
Odeur	:	Parfum
Densité	:	0.9
pH	:	Pas applicable

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

-

### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagenicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Eviter que le produit ne se répande dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.
------------------------------	--

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 03.07.2009, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

: Ne pas laisser le produit se répandre librement dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets (consommateur) : Jeter l'emballage et le contenu avec les ordures ménagères.

Indications complémentaires : Des quantités plus importantes, les éliminer auprès une déchetterie pour déchets spéciaux.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

N° UN : Non classé comme dangereux

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substance candidate REACH.

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Les présentes indications correspondent à nos connaissances et à notre expérience, toutefois sans garantie de notre part. Personne responsable du présent feuillet de sécurité: Dr. Hanspeter Buzek.

Textes des phrases H- et EUH:

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*

\*Réglage du règlement (CE) no. 453/2010 au (CE) no. 2015/830.